

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique ou dans tout autre pays. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les valeurs mobilières de NextStage objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et NextStage n'a pas l'intention de procéder à une offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique.

NextStage annonce les résultats de son augmentation de capital avec DPS d'un montant total de 48,3 millions d'euros

- **Montant de l'opération : 48,3 millions d'euros au prix de souscription de 102 euros par action, se traduisant par l'émission de 473 167 actions nouvelles.**
- **La part des actions ordinaires détenue par le public ressort à 7,7% contre 4,5% avant l'augmentation de capital.**
- **A l'issue de l'opération, NextStage renforce sa capacité d'investissement qu'elle porte à environ 100 millions d'euros afin de poursuivre une politique d'investissement sélective et d'accompagner l'accélération de la croissance des entreprises déjà en portefeuille.**

Paris, France, le 7 novembre 2017 - NextStage, société d'investissement cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris (ISIN : FR0012789386, Mnémonique : NEXTS), spécialiste de l'investissement de long terme dans les ETM ¹ (la « **Société** »), annonce aujourd'hui les résultats de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires annoncée le 11 octobre 2017 (l' « **Augmentation de Capital** »).

Au terme de la période de souscription, la demande totale s'est élevée à 473 167 actions nouvelles dont 428 344 actions à titre irréductible, 43 843 actions à titre réductible et 980 actions à titre libre.

Le montant brut de l'Augmentation de Capital (prime d'émission incluse) s'élève à 48,3 millions d'euros et se traduit par l'émission de 473 167 actions nouvelles (les « **Actions Nouvelles** ») à un prix de souscription unitaire de 102 euros.

L'Augmentation de Capital a bénéficié du soutien des principaux actionnaires historiques de la Société et a également permis d'élargir la base d'actionnaires institutionnels présents au capital. Par ailleurs, l'opération, qui était ouverte au public, a permis de satisfaire l'intégralité de la demande des investisseurs.

A l'occasion de l'annonce des résultats de l'Augmentation de Capital, Grégoire Sentilhes, Président de NextStage AM, Gérant de NextStage a déclaré : « *Je tiens à remercier les nouveaux investisseurs, ainsi que nos grands actionnaires privés, institutionnels et individuels existants, qui nous ont fait confiance et ont ainsi assuré la réalisation de cette Augmentation de Capital. Cette opération témoigne de leur confiance dans notre stratégie d'investissement dans les ETM ¹ à fort potentiel et nous permet de renforcer notre objectif de constituer à terme un portefeuille de 500 millions d'euros. Les capitaux levés vont ainsi nous permettre de faire face à l'accélération de notre dealflow et d'accompagner la croissance des entreprises déjà en portefeuille* ».

¹ ETM : Entreprise de Taille Moyenne, chiffre d'affaires compris entre 10 et 500 millions d'euros

▪ Rappel des objectifs de l'Augmentation de capital

Les objectifs de l'opération étaient de reconstituer une capacité d'investissement optimale pour :

- Accompagner la croissance des entreprises déjà en portefeuille
- Poursuivre la politique d'investissement sélective dans des ETM de croissance alimentée par un deal flow en accélération.

A l'issue de l'opération, NextStage bénéficie d'une capacité d'investissement d'environ 100 millions d'euros.

▪ Principaux actionnaires

A l'issue de la réalisation de l'Augmentation de Capital, la répartition de l'actionnariat de la Société ressort comme suit :

	Nombre d'actions	% du capital	% de droits de vote
Grégoire Sentilhes	79 433	3,32%	0,00%
Jean-David Haas	65 706	2,75%	0,02%
Sous-total Dirigeants	145 139	6,07%	0,02%
Amundi	286 364	11,99%	15,70%
NextStage Croissance	280 666	11,75%	10,10%
Temaris (Artemis)	216 996	9,08%	14,39%
Téthys	189 212	7,92%	12,20%
CPR	136 364	5,71%	4,91%
FGTI	136 364	5,71%	8,50%
Matignon Développement 3 (Groupe AXA)	136 364	5,71%	8,50%
Comir	127 800	5,35%	7,84%
Autres investisseurs ²	303 015	12,68%	12,74%
Sous-total Investisseurs	1 813 145	75,89%	94,88%
NAP ³	75 219	3,15%	0,00%
Equipe NextStage ⁴	208 178	8,71%	0,00%
Public	147 615	6,18%	5,10%
Total	2 389 296 ⁵	100,00%	100,00%

² Dont aucun investisseur ne détenant individuellement plus de 10% du capital ou des droits de vote de la Société

³ La société NAP est une filiale à 100% de NextStage AM

⁴ 12 personnes, toutes associées ou salariées de la société NextStage AM et/ou de la société NextStage Partners

⁵ En ce y compris 479 033 actions de préférence de catégorie C

▪ **Règlement-livraison**

Le règlement-livraison et l'admission aux négociations sur Euronext Paris (compartiment C) des Actions Nouvelles interviendront le 10 novembre 2017. Les Actions Nouvelles porteront jouissance courante, seront immédiatement assimilées aux actions existantes de NextStage et seront négociées sur la même ligne de cotation sous le code ISIN : FR0012789386, Mnémonique : NEXTS.

A l'issue de l'Augmentation de capital, le capital social de NextStage sera composé de 2 389 296 actions, dont 1 910 263 actions ordinaires, et de 2 779 321 droits de vote.

NextStage a pris un engagement d'abstention pour une période se terminant 180 jours calendaires après la date de règlement-livraison de l'Augmentation de Capital, sous réserve de certaines exceptions.

Dans le cadre des engagements de souscription, les principaux investisseurs ayant consenti des engagements de souscription (notamment Tethys, Matignon Développement 3, Comir et Soparcif (à l'exception de certains actionnaires minoritaires et de NextStage Croissance)) ont chacun consenti un engagement de conservation portant sur l'ensemble des actions souscrites dans le cadre de l'Augmentation de Capital pour une période se terminant 90 jours calendaires après la date de règlement-livraison de l'Augmentation de Capital, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

Cette opération a été dirigée par Portzamparc (Groupe BNP Paribas) et Degroof Petercam en tant que Coordinateurs Globaux, Chefs de File Associés et Teneurs de Livres Associés.

▪ **Information du public**

Le document de référence de NextStage est disponible sur les sites Internet de la Société (www.nextstage.com) et de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») (www.amf-france.org), ainsi que sans frais et sur simple demande au siège social de la Société, 19, avenue George V, 75008 Paris, France. La Société attire l'attention du public sur le Chapitre 4 « Facteurs de risques » figurant dans le document de référence enregistré auprès de l'AMF.

Des exemplaires du prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») le 10 octobre 2017 sous le numéro 17-542, composé du document de référence enregistré le 21 avril 2017 sous le numéro n° R.17-018, de l'actualisation du document de référence déposée le 10 octobre 2017 sous le numéro D. 17-0317-A01 et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus), sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès de la Société, 19, avenue George V, 75008 Paris, France - ainsi que sur les sites Internet de NextStage (www.nextstage-invest.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

À propos de NextStage

NextStage est une plateforme d'investissement créée en mars 2015 cotée sur Euronext Paris (compartiment C) depuis décembre 2016 et qui affiche un Actif Net Réévalué de 160,4 millions d'euros au 30 juin 2017. NextStage est spécialisée dans les Entreprises de Taille Moyenne (ETM) permettant l'accès à une classe d'actifs non cotés et peu accessibles, porteuse de croissance et de performance. Ses investissements sont réalisés en fonds propres avec peu ou pas d'effet de levier, sans limite de durée, afin de financer la croissance des ETM, aux côtés d'entrepreneurs visionnaires. NextStage s'appuie sur le savoir-faire et la solidité de la société de gestion NextStage AM créée en 2002. Depuis sa création, NextStage a déjà réalisé 12 investissements (au 30 septembre 2017).

NextStage a opté pour le statut fiscal de société de capital-risque (SCR) afin de bénéficier du régime fiscal de faveur attaché à ce statut en cas de réalisation de bénéfices ou de plus-values. Par ailleurs, compte tenu des spécificités de la Société et du régime fiscal applicable à la durée de détention de ses titres, il est probable que la liquidité des titres de la Société soit faible. Il convient également de noter que les actionnaires de la Société pourraient être dilués en raison de l'émission ou de la conversion d'actions de préférence. Enfin, NextStage n'a pas l'intention de verser de dividendes pour les années à venir, afin de les réinvestir et de les capitaliser au sein de la Société.

Son capital est détenu, directement ou indirectement, par des actionnaires de premier plan comme Artemis, Tethys, AXA et Amundi. NextStage construit une démarche novatrice et ambitieuse avec pour objectif d'accélérer la croissance des ETM championnes autour des quatre tendances de fond transversales issues de la 3^{ème} révolution industrielle : l'économie liée à la valeur de nos émotions et la qualité de l'expérience client, l'économie on-demand et du partage, l'internet industriel et la croissance positive (ou croissance verte).

NextStage est cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris Compartiment C (ISIN : FR0012789386, Mnémonique : NEXTS). www.nextstage.com/sca

Contacts

Contacts actionnaires individuels

Numéro vert : 0986 879 749

Ouvert jusqu'au 10 novembre 2017 inclus

De 9h00 à 18h00 du lundi au vendredi, et de 9h00 à 12h00 le samedi

Contacts analystes et investisseurs

Stéphanie Nizard

sn@nextstage.com

+33 1 44 29 99 01

Contacts presse

Gwenael Hedoux

gh@nextstage.com

+33 1 53 93 49 40

Candice Baudet Depierre

candice.baudetdepierre@shan.fr

+33 1 44 50 51 71

Alexandre Daudin

alexandre.daudin@shan.fr

+33 1 44 50 51 76

Avertissement

Aucune communication, ni aucune information relative à l'augmentation de capital de NextStage avec maintien du droit préférentiel de souscription ne peut être diffusée au public dans un quelconque pays où une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) en dehors de France, dans un quelconque pays où de telles démarches seraient requises. L'émission, l'exercice ou la vente de droits préférentiels de souscription ou la souscription ou l'achat des actions nouvelles ou des droits préférentiels de souscription peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. NextStage n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du parlement européen et du conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée et telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen (la « Directive Prospectus »).

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres. En conséquence, les droits préférentiels de souscription et les actions nouvelles peuvent être offertes dans les Etats membres uniquement : (a) à des personnes morales qui sont des investisseurs qualifiés tels que définis dans la Directive Prospectus ; ou (b) dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par NextStage d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus.

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée par et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« authorised person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) (« investment professionals ») du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel que modifié), (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 ou (iv) à toute autre personne à qui le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Les droits préférentiels de souscription et les actions nouvelles sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des droits préférentiels de souscription et des actions nouvelles ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Services Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ni une quelconque sollicitation de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les droits préférentiels de souscription et les actions nouvelles de NextStage n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act ») et ne pourront être, directement ou indirectement, offerts ou vendus aux Etats-Unis d'Amérique qu'en vertu d'une exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act. NextStage n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux Etats-Unis d'Amérique ni d'effectuer une quelconque offre au public aux Etats-Unis d'Amérique.

La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis.